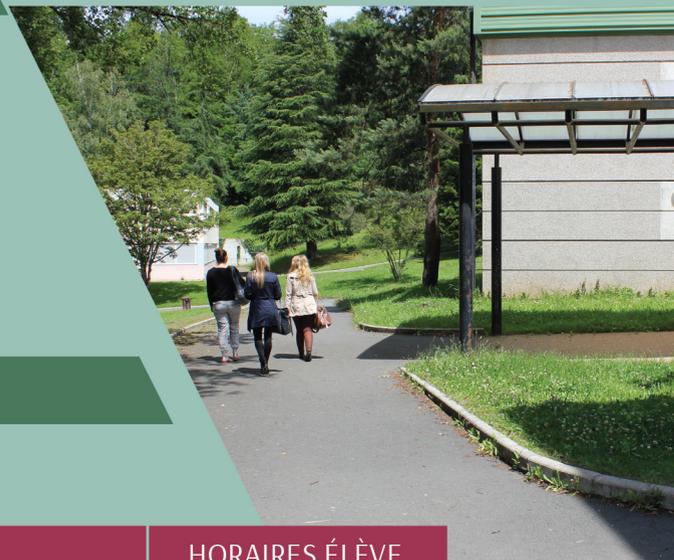


LA SECONDE, UNE CLASSE DE DÉTERMINATION

La 2nde Générale et Technologique est la première année d'un cursus en trois ans qui amène aux baccalauréats généraux ou technologiques. Pour laisser aux élèves des choix les plus ouverts possibles, la 2nde leur apporte une culture générale commune, tout en leur permettant de découvrir de nouveaux domaines : littéraires, économiques, scientifiques ou technologiques. Elle associe des enseignements communs et des enseignements d'exploration au choix.



LES ENSEIGNEMENTS DU TRONC COMMUN

ENSEIGNEMENTS	HORAIRES ÉLÈVE
ENSEIGNEMENTS COMMUNS	
Français	4 h
Histoire – Géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) ^(a) ^(b)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Sciences Numérique et Technologie	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique - Chimie	3 h
Sciences de la Vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement Moral et Civique	18 h annuelles
Accompagnement personnalisé ^(c)	
Accompagnement au choix de l'orientation ^(d)	
Heures de vie de classe	
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	
<i>1 enseignement technologique au choix parmi</i> Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30



(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

(c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves.

(d) 54 h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement.